

REGLEMENT INTERIEUR - MULTISPORTS

LOISIRS SOLINOIS

INSCRIPTIONS :

- Bulletin d'adhésion du Loisir Solinois à remplir et à remettre aux responsables du groupe multisports, accompagné du règlement de la cotisation.
- Pratique du sport sous votre entière responsabilité. Pas de certificat médical mais une bonne santé est nécessaire (en cas de doute parlez-en avec votre médecin).
- Adolescent accepté à partir de 15 ans avec un proche ou accord parental écrit. Pratique du sport sous la responsabilité des parents.
- Une séance d'essai est possible tout au long de l'année dans la limite du nombre de participants autorisés (maximum 50 personnes).
- Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année.

HORAIRE -LIEU :

Tous les jeudis de 19h30 à 21h30 au gymnase de Sainte Soulle.

PRATIQUES SPORTIVES :

Mesures sanitaires et de sécurité :

- Tous les adhérents doivent porter une tenue sportive adaptée et des chaussures de salle propres.
- Afin d'éviter toutes blessures, les bijoux et les montres devront être enlevés dans la mesure du possible.
- Il est interdit de manger sur le terrain de sport.
- Tous les déchets doivent être emportés au départ de la salle.
- Interdiction d'ouvrir des portes et fenêtres sans accord préalable d'un responsable du groupe.
- Les vestiaires et sanitaires doivent être maintenus dans un bon état de propreté.

Comportement :

- Tous les membres doivent participer activement au montage / démontage du matériel.
- Les pratiquants devront accepter et respecter la décision collective concernant les choix des sports pratiqués tout au long de l'année.
- Une personne ne souhaitant pratiquer qu'une seule activité ne sera pas acceptée (mise à part l'escalade qui peut être pratiquée en parallèle des activités de groupe).
- Le matériel sportif doit être correctement rangé avant tout départ de la salle dans le lieu prévu à cet effet.
- Les pratiquants doivent se respecter mutuellement.
- Les critiques sur le niveau sportif de chacun ne seront pas tolérées. Tous les niveaux sont acceptés et doivent être intégrés au collectif.
- Les règles sportives doivent être respectées et la violence est strictement interdite.
- Le matériel doit être utilisé avec soin afin d'éviter toute dégradation.